

Rennes, le 15 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 novembre 2023 : Signature du contrat départemental de solidarité territoriale entre Vitré Communauté et le Département d'Ille-et-Vilaine

Le 14 novembre 2023, Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et Isabelle Le Callennec, Présidente de Vitré Communauté (46 communes), se sont réunis pour signer le contrat départemental de solidarité territoriale, un dispositif majeur et volontariste au service des territoires.

Ce contrat accorde à Vitré Communauté, une enveloppe financière de **6 630 177 euros**, soit **79 €/habitant·e**, pour mettre en œuvre leurs projets de développement, d'investissement et d'animation.

À travers cette 4^e génération de contrats, le Département agit en faveur des solidarités humaines et territoriales, de la cohésion sociale, d'une meilleure adaptation aux dérèglements climatiques et de la protection de la biodiversité.

L'enveloppe financière allouée à Vitré Communauté, est divisée en deux catégories : 5 621 523 € pour les investissements et 1 008 654 € viendront financer les projets de fonctionnement.

	Investissement	Fonctionnement	Total
Vitré Communauté	5 621 523 €	1 008 654 €	6 630 177 €

Pour rappel, l'enveloppe financière se partage entre investissement et fonctionnement pour soutenir deux types de projets distincts :

- La **partie investissement** concerne les projets structurants utiles à plusieurs communes et favorisant l'équilibre des territoires. Les projets qui répondent aux priorités départementales : social, accès aux services, mobilités durables, habitat, transition et environnement peuvent être financés jusqu'à 50%. 10% de bonification peuvent s'ajouter pour les projets à forts enjeux environnementaux et sociaux.
- Le **volet de fonctionnement** permet de soutenir des manifestations et des événements portés par les communes, les intercommunalités ou des associations. Il est dédié à l'animation de la vie locale et à la cohésion sociale.

- **Identifier les enjeux du territoire pour mieux y répondre**

Dès la fin de l'année 2022, le Département a mené, avec Vitré Communauté, un diagnostic afin d'identifier les enjeux prioritaires du territoire pour la période 2023-2028 :

- Transition énergétique, préservation des ressources et de la biodiversité ;
- Diversification de l'offre de logements locatifs, notamment par la rénovation et le renouvellement urbain ;
- Développement de l'offre d'accueil et d'accompagnement pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et les publics vulnérables ;
- Accompagnement de l'accès à la culture, à la pratique sportive et développement d'un tourisme durable, culturel, patrimonial et naturel ;
- Maintien de l'attractivité des communes par le commerce, les services de proximité et les mobilités douces.

Pour répondre à ces enjeux, un comité de pilotage territorial, composé d'élus locaux, départementaux et de représentants de la société civile, s'est réuni pour identifier des projets qui répondent aux enjeux soulevés.

En résulte, l'élaboration d'une programmation de projets 2023 en cohérence avec les compétences départementales et de Vitré Communauté, en faveur de l'enfance et de la jeunesse, de l'accès à la culture et au sport pour tous, de l'équilibre territorial, du développement durable et de la transition énergétique.

- **Les projets d'investissement retenus dans le cadre du contrat de solidarité territoriale**

Les premiers projets d'investissement de Vitré Communauté comprennent plusieurs actions d'un montant de **14 574 177 €**, pour un montant total de subvention départementale de **2 447 316 €**, soit **48 %** de l'enveloppe d'investissement dédiée au territoire (hors bonification). Voici les projets retenus dans cette première phase de contractualisation :

- Rénovation énergétique du parc d'exposition de Vitré, coût prévisionnel de 782 000 €, subvention programmée de 156 400 € (20 %) ;
- Création d'une micro-crèche et d'une Maison d'Assistants Maternels à Domagné, coût prévisionnel de 1 165 000 €, subvention programmée de 291 250 € (25 %) ;
- Création d'une Maison d'Assistants Maternels à Taillis, coût prévisionnel de 560 000 €, subvention programmée de 140 000 € (25 %) ;
- Démolition et reconstruction du centre de loisirs Pluriels de Vitré, coût prévisionnel de 495 900 €, subvention programmée de 123 975 € (25 %) ;
- Rénovation et extension du complexe sportif d'Argentré-du-Plessis, coût prévisionnel de 4 350 000 €, subvention programmée de 652 500 € (15 %) ;
- Démolition et reconstruction de la salle multisports à Châteaubourg, coût prévisionnel de 3 090 936 €, subvention programmée de 463 640 € (15 %) ;
- Création d'un terrain de football synthétique à Châteaubourg, coût prévisionnel de 1 035 802 €, subvention programmée de 155 370 € (15 %) ;
- Réalisation d'un skatepark à la Guerche-de-Bretagne, coût prévisionnel de 290 839 €, subvention programmée de 43 626 € (15 %) ;

- Réaménagement du complexe sportif de Val-d'Izé, coût prévisionnel de 1 094 300 €, subvention programmée de 164 145 € (15 %) ;
- Construction d'un préau à la base de loisirs de Haute Vilaine à Saint M'Hervé, coût prévisionnel de 149 400 €, subvention programmée de 22 410 € (15 %) ;
- Construction d'une salle culturelle multifonctions à Domalain, coût prévisionnel de 1 560 000 €, subvention programmée de 234 000 € (15 %).

Ces premières actions d'investissement concernent l'année 2023. D'autres projets au stade de l'intention ou de la réflexion, et dont l'agenda et le financement restent à préciser, ont été recensés afin de pouvoir mobiliser l'ingénierie départementale et de Vitré Communauté en fonction des besoins. Le comité de pilotage territorial a la possibilité de proposer d'autres projets d'investissement en 2024 et 2025.